

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Demande de crédit d'ouvrage pour la reconstruction du Parlement

Le Conseil d'Etat demande au Grand Conseil un crédit d'ouvrage de 15'520'000 francs pour la reconstruction du Parlement sur le site de Perregaux à la Cité à Lausanne. Il sollicite également un crédit de 1'581'000 francs afin de transformer le bâtiment abritant le Secrétariat général du Grand Conseil (place du Château 6). Sous réserve de l'octroi du permis de construire et du crédit d'ouvrage, les travaux pourraient commencer en été 2012.

Afin de construire un ensemble cohérent pour toutes les activités parlementaires à la Cité, le Conseil d'Etat demande au Grand Conseil un crédit d'ouvrage de 15.52 millions de francs. Cet ensemble comprendra la salle du Parlement vaudois organisée en hémicycle, une tribune publique, un espace des "pas perdus", une buvette, des bureaux et des locaux de service. Les salles de commissions parlementaires seront aménagées dans la "Maison des Charbonnens", à la rue Cité-Devant 11bis. En tenant compte des crédits d'étude déjà octroyés et de l'indemnité ECA, le coût total de l'ouvrage se monte à 21.5 millions de francs.

Ancré sur les murs de l'ancienne salle "Perregaux", le projet veut apporter une contribution signifiante à la définition de l'image de la silhouette de la Cité, affirmant clairement la présence du Grand Conseil. Cette nouvelle volumétrie complète et dialogue avec les éléments marquants de la Cité, à savoir le Château St-Maire, la Cathédrale et le Gymnase de l'Ancienne Académie.

Le nouveau Parlement s'organisera autour d'un hall public cruciforme regroupant les trois accès au Parlement : l'entrée d'apparat depuis l'esplanade du Château, l'entrée ludique par la placette Bonnard et l'entrée citoyenne depuis la rue Cité-Devant. Ce dispositif confère au Parlement une visibilité digne d'un lieu où citoyens et élus peuvent se rencontrer et se reconnaître.

Le projet mariera architecture contemporaine et préservation du patrimoine (conservation des murs du bâtiment Perregaux, restauration respectueuse du vestibule, mise en valeur de la "Maison des Charbonnens", etc.) tout en répondant aux exigences programmatiques et fonctionnelles.

Le projet se veut exemplaire sous l'angle du développement durable par l'économie des moyens mis en oeuvre, le choix des matériaux utilisés, sa très faible consommation énergétique et l'approvisionnement par des énergies renouvelables endogènes. En outre, les éléments de construction qui pourront être récupérés alimenteront une bourse aux matériaux.

Le bâtiment de la place du Château 6, occupé dans sa totalité par le Secrétariat général du Grand Conseil, sera transformé afin notamment de répondre aux nouvelles missions confiées à cette entité. Le Conseil d'Etat sollicite un crédit de 1'581'000 francs pour réorganiser les bureaux et procéder à des adaptations techniques (défense incendie, électricité, sanitaires, etc.). La proximité de ces locaux et leur relation avec la salle parlementaire améliorera l'efficacité du travail du Secrétariat général avec le Grand Conseil.

Mis à l'enquête publique en octobre 2011, ce projet n'a suscité que peu d'oppositions qui sont en cours de traitement par le Service d'urbanisme de la Ville de Lausanne. Sous réserve de l'octroi du permis de construire et du crédit d'ouvrage, les travaux pourraient commencer en été 2012 et se terminer en hiver 2014.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 19 janvier 2012

: DINF, François Marthaler, conseiller d'Etat, 021 316 70 01 - Philippe Pont, chef du Service immeubles, patrimoine et logistique, 021 316 74 60 www.parlement.vd.ch

[Exposé_motifs_et_projet_de_décret-reconstruction_Parlement](#)

[Dossier_presse_reconstruction_Parlement](#)